

La réunion du Conseil Municipal aura lieu le
mardi 14 septembre 2021 à 18 heures 30
à la Salle du Conseil

Ordre du jour (18 points) :

- Régularisation impasse Charles Perrault
- Rétrocession de voirie – route des Cyprès
- Régularisation La Boucharderie
- Régularisation Le Plessis – base logistique ETCHE (anciennement ITM)
- Cession logements des écoles à LOGELIA
- Mise à disposition de personnel auprès d'EFFERVESCENTRE
- Création de poste et modification du tableau des effectifs
- Nouvelle convention des services « Santé, hygiène et sécurité au travail »
- Convention de formation – Démarche HACCP et analyse des risques
- Admission en non-valeur
- Répartition des charges de fonctionnement des écoles publiques
- Cimetière n°1– Vente de monuments funéraires d'occasion
- Fonds dédiés EFFERVESCENTRE
- Tarif livraison de matériel par les Services Techniques
- Conventions entre GrandAngoulême, la commune et Logélia pour la participation à la réalisation de logements sociaux sur le territoire communal
- Conventions entre GrandAngoulême, la commune et l'OPH pour la participation à la réalisation de logements sociaux sur le territoire communal
- Décisions prises par délégation du Conseil Municipal
- Questions diverses